



MAIRIE DE SAINT-BOIL

Compte-rendu sommaire de la réunion du Conseil Municipal du MARDI 20 JUIN 2014 à 20 heures 30.

Président : Monsieur Joël DESSOLIN, Maire.

Secrétaire : Monsieur Aurélien RIZET.

Présents : MM. Joël DESSOLIN, Hervé VERJUX, Pierre LOUNTALA, Alban VUILLOT, Aurélien RIZET, Patrice BOURGEOIS et Mmes Christine LABRY, Annie GELIN, Sandra LANNEAU.

Absents : Monsieur Laurent DEGIVRY, excusé et représenté par Mme Christine LABRY et Mme Michèle TERRIER, excusée.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal ont décidé :

- d'**approuver le compte-rendu de la séance du 20/05/2014** ;
- de procéder à l'**élection d'un délégué titulaire et de trois délégués suppléants pour l'élection des sénateurs le 28 septembre 2014**. Ont été élus à l'unanimité des voix : Monsieur Joël DESSOLIN, délégué titulaire, et Mesdames Christine LABRY, Sandra LANNEAU et Mr Alban VUILLOT, délégués suppléants ;
- de **fixer à 1,3 le coefficient multiplicateur pour le calcul de l'I.E.M.** (Indemnité d'Exercice des Missions) attribuée à tous les Agents Communaux au mois de JUIN 2014 ;
- d'**attribuer l'indemnité de fonction et de conseil à Monsieur CHAPOTOT, Receveur Municipal de BUXY**, pour la durée du mandat municipal de 2014 à 2020 ;
- d'établir une **décision modificative pour la reprise du déficit d'investissement 2013**, soit 23 903,21 € ;
- suite à la demande d'**échange de terrain entre la Commune et un administré**, de ne pas donner une réponse favorable mais de proposer au demandeur de participer à l'**adjudication des terrains communaux fin 2014** ;
- de **remplacer la secrétaire de Mairie pendant ses congés annuels**, du lundi 28 juillet au vendredi 22 août inclus ; Mme Josette LARDET assurera ce remplacement comme les années précédentes ;
- de **réaliser une page d'information** sur trois thèmes importants : la **canicule** et les **incendies dus à la sécheresse** et l'**élagage des arbres et haies qui gênent** la visibilité et génèrent de l'insécurité ;
- de donner lecture de la lettre d'un administré qui met en cause le **projet de numérotation des habitations** et de maintenir la commission qui travaille sur ce projet ;
- d'**apposer deux plaques de rues** : chemin du Noizeret et rue de Saules ;
- de fixer la **prochaine réunion du Conseil Municipal le 22 juillet 2014 à 20 heures 30**.

La séance est levée à 22 heures 30.

Fait à SAINT-BOIL, le 27 juin 2014.

Le Maire,

J. DESSOLIN,

